

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION  
D'ILE DE FRANCE  
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes  
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018**

Aux membres de l'Assemblée,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la signature d'un protocole d'accord le 28 septembre 2017 pour l'acquisition du Haras des Bréviaires (78610 Perray en Yvelines).

A cet effet, votre association a procédé en date du 5 septembre 2017 à un virement bancaire de 243 K€ à l'ordre de son notaire, somme correspondant à 10 % de la valeur du bien hors frais notariés.

Le 20 décembre 2017, instruction a été donnée au notaire du CREIF de transférer la somme de 243 K€ au notaire du vendeur.

Le nouveau Comité Directeur élu le 22 décembre 2017, a constaté la non réalisation d'une condition suspensive, et décidé de ne pas donner suite au projet d'achat.

A la date du 31 août 2018, le CREIF est dans l'attente d'une restitution des fonds par le Conseil Départemental.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 12 novembre 2018.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

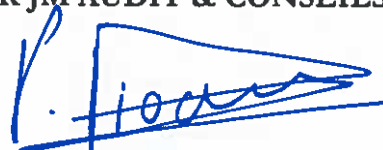
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 novembre 2018

**POUR JM AUDIT & CONSEILS**



**Patrick PIOCHAUD**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	171 203	125 553	45 650	49 074
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	470 631	380 289	90 342	94 573
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 468		1 468	1 468
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>643 303</b>	<b>505 842</b>	<b>137 461</b>	<b>145 116</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				65
Créances				
Usagers et comptes rattachés	264 870	21 514	243 356	235 229
Autres créances	613 522		613 522	333 436
Divers				
Valeurs mobilières de placement	514 217		514 217	628 615
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 608		33 608	20 150
Charges constatées d'avance	40 030		40 030	49 834
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 466 248</b>	<b>21 514</b>	<b>1 444 734</b>	<b>1 267 329</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 109 551</b>	<b>527 356</b>	<b>1 582 195</b>	<b>1 412 445</b>

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Bilan Association

	Net au 31/08/18	Net au 31/08/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	282 354	282 354
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391	162 391
Réserves réglementées		
Autres réserves	150 925	150 925
Report à nouveau	574 393	547 853
RESULTAT DE L'EXERCICE	58 952	26 540
Subventions d'investissement	5 269	6 040
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 234 282	1 176 101
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 365	104 777
Dettes fiscales et sociales	54 208	72 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	117 681	40 649
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	48 659	18 114
DETTES	347 913	236 344
Ecart de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 582 195</b>	<b>1 412 445</b>

## Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 016 123	1 031 663
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	839 221	862 218
Reprises et Transferts de charge	2 872	14 244
Cotisations	7 955	7 745
Autres produits	160 010	184 125
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 026 181</b>	<b>2 099 994</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 323 003	1 436 286
Impôts et taxes	5 994	10 372
Salaires et Traitements	237 209	243 199
Charges sociales	92 004	93 345
Amortissements et provisions	51 400	32 696
Autres charges	259 870	276 172
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 969 479</b>	<b>2 092 070</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>56 701</b>	<b>7 924</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	2 376	2 960
Charges financières	897	702
<b>Résultat financier</b>	<b>1 479</b>	<b>2 258</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>58 181</b>	<b>10 182</b>
Produits exceptionnels	771	17 759
Charges exceptionnelles		1 402
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>771</b>	<b>16 358</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>58 952</b>	<b>26 540</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>		



## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds associatifs	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Fonds dédiés sur subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2018, dont le total est de 1 582 194,52 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 58 951,69 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2017 au 31 août 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2018 par les dirigeants de l'association.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 50 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- \* Matériel de bureau :  
4 à 10 ans (dont matériel de concours : 5 à 10 ans)
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## **Règles et méthodes comptables**

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de € et se décompose comme suit :

- 15 306 € pour le secteur sportif.
- 43 646 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 17 bis et 17 ter.

#### Fait marquant :

Le COMITE REGIONAL D'EQUITATION ILE DE FRANCE a signé un protocole d'accord pour l'achat du haras des Bréviaires (78610 PERRAY EN YVELINES) en date du 28 septembre 2017.

A cet effet, le COMITE REGIONAL D'EQUITATION ILE DE FRANCE a procédé en date du 5 septembre 2017 à un virement bancaire de 243 K€ à l'ordre de son notaire, somme correspondante à un acompte de 10% de la valeur du bien hors frais notariés.

Le 20 Décembre 2017, instruction a été donnée au notaire du CREIF de transférer la somme de 243 K€ au notaire du vendeur.

Le nouveau Comité Directeur élu le 22 décembre 2017, a constaté le 5 février 2018 la non réalisation d'une condition suspensive, et décidé de ne pas donner suite au projet d'achat.

A la date du 31 août 2018, le CREIF est dans l'attente d'une restitution des fonds par le Conseil Départemental.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	171 203			171 203
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 939	1 116		115 055
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	337 353	22 628	4 405	355 576
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>622 495</b>	<b>23 744</b>	<b>4 405</b>	<b>641 834</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 468			1 468
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 468</b>			<b>1 468</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>623 964</b>	<b>23 744</b>	<b>4 405</b>	<b>643 303</b>

## Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 355 576 € dont matériel de concours 324 229 €

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	122 129	3 424		125 553
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	109 949	2 516		112 464
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	246 770	25 460	4 405	267 824
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>478 848</b>	<b>31 400</b>	<b>4 405</b>	<b>505 842</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>478 848</b>	<b>31 400</b>	<b>4 405</b>	<b>505 842</b>

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 267 824 € dont matériel de concours 247 257 €.

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 919 891 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 468		1 468
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	264 870	264 870	
Autres	613 522	613 522	
Charges constatées d'avance	40 030	40 030	
<b>Total</b>	<b>919 891</b>	<b>918 422</b>	<b>1 468</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	261 841
Divers – prod. à recevoir	152 921
Intérêts courus à recevoir	2 404
<b>Total</b>	<b>417 167</b>

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 514	20 000		21 514
<b>Total</b>	<b>1 514</b>	<b>20 000</b>		<b>21 514</b>
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		20 000		
Financières				
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<b>Patrimoine intégré</b>				
<b>Fonds statutaires</b>				
Apports sans droit de reprise	15 245			15 245
Legs et donations				
Subventions affectées	165 467			165 467
Autres fonds	101 642			101 642
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>282 354</b>			<b>282 354</b>
<b>Apports avec droit de reprise</b>				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
<b>Ecart de réévaluation</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391			162 391
Réserves réglementées				
Autres réserves	150 925			150 925
Report à Nouveau	547 853	26 540		574 393
Résultat de l'exercice	26 540	32 412		58 952
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	6 040		771	5 269
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>1 176 101</b>	<b>58 952</b>	<b>771</b>	<b>1 234 282</b>

Total fonds associatifs = € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 347 913 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 365	127 365		
Dettes fiscales et sociales	54 208	54 208		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117 681	117 681		
Produits constatés d'avance	48 659	48 659		
<b>Total</b>	<b>347 913</b>	<b>347 913</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	24 621
Dettes provis. pr congés à payer	8 852
Personnel – autres charges à payer	6 900
Charges sociales s/congés à payer	3 532
Charges sociales – charges à payer	3 100
Charges fiscales à payer	4 309
Rrr a accord. avr a etabl	1 444
Charges a payer	103 321
<b>Total</b>	<b>156 080</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	38 086		
Tickets restaurants	1 944		
<b>Total</b>	<b>40 030</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	48 659		
<b>Total</b>	<b>48 659</b>		

**Notes sur le compte de résultat**

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

**Rémunération des commissaires aux comptes**

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 10 138 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

## Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois
<b>Ventes de marchandises</b>		
Production vendue	102 642	115 397
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	839 221	862 218
Reprises et Transferts de charge	1 254	1 311
Cotisations		
Autres produits	160 000	184 122
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 103 117</b>	<b>1 163 048</b>
<b>Achats de marchandises</b>		
<b>Variation de stock de marchandises</b>		
<b>Achats de matières premières</b>		
<b>Variation de stock de matières premières</b>		
<b>Autres achats non stockés et charges externes</b>	<b>676 431</b>	<b>754 322</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>6 295</b>	<b>10 264</b>
<b>Salaires et Traitements</b>	<b>205 196</b>	<b>212 647</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>80 105</b>	<b>81 230</b>
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>31 400</b>	<b>31 182</b>
<b>Autres charges</b>	<b>90 236</b>	<b>93 923</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 089 662</b>	<b>1 183 569</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>13 455</b>	<b>-20 520</b>
<b>Opérations faites en commun</b>		
Produits financiers	1 976	1 519
Charges financières	897	702
<b>Résultat financier</b>	<b>1 080</b>	<b>816</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>14 535</b>	<b>-19 704</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>771</b>	<b>771</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>771</b>	<b>771</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>		
<b>Report des ressources non utilisées</b>		
<b>Engagements à réaliser</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 306</b>	<b>-18 933</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	913 481	916 266
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge	1 619	12 933
Cotisations	7 955	7 745
Autres produits	9	2
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>923 064</b>	<b>936 946</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	646 572	681 964
Impôts et taxes	-301	108
Salaires et Traitements	32 013	30 552
Charges sociales	11 900	12 114
Amortissements et provisions	20 000	1 514
Autres charges	169 633	182 249
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>879 817</b>	<b>908 501</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>43 246</b>	<b>28 445</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	400	1 441
Charges financières		
<b>Résultat financier</b>	<b>400</b>	<b>1 441</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>43 646</b>	<b>29 886</b>
Produits exceptionnels		16 988
Charges exceptionnelles		1 402
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>15 587</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>43 646</b>	<b>45 473</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Autres informations

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	1	2	2
Employés		4	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>